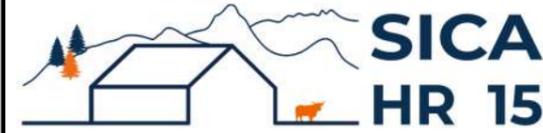


# DOSSIER DE MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **Florent SALÈS**

**16, Rue du Puy Mary  
15190 - LUGARDE**

Localisation  
du/des projet(s): **Le Rastout - 15190  
SAINT-BONNET DE CONDAT**

## Description du projet de construction

- 1- Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes avec aire d'exercice caillebotis d'une surface d'emprise au sol d'environ 823 m².
- 2- Une fosse à lisier en slalom sous caillebotis de 678 m³ et d'une profondeur totale de 2 mètres.

**Modificatif n°1 apporté au PC n° PC 015 173 23 S0001 accordé le 24/06/2023.**

Modifications apportées:  
Par rapport au projet initial, le bâtiment est réduit sur sa longueur de 16 mètres, modifications de l'aménagement intérieur (aire d'exercice sur caillebotis, zones traite, laiterie, nurserie), la fosse à lisier extérieure est remplacée par une fosse à lisier sous caillebotis.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de modification d'un permis délivré en cours de validité Cerfa 13411-12

MPC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE	1:1500	MPC5a	PLAN DE FACADES	1:200
MPC2	PLAN DE MASSE PROJET	1:500	MPC5b	PLAN DE TOITURE	1:200
MPC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500			



Architecte:

**Philippe HERNANDEZ**

SICA Habitat Rural - Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

**Aurillac, le 16/11/2023.**

Dessiné par:

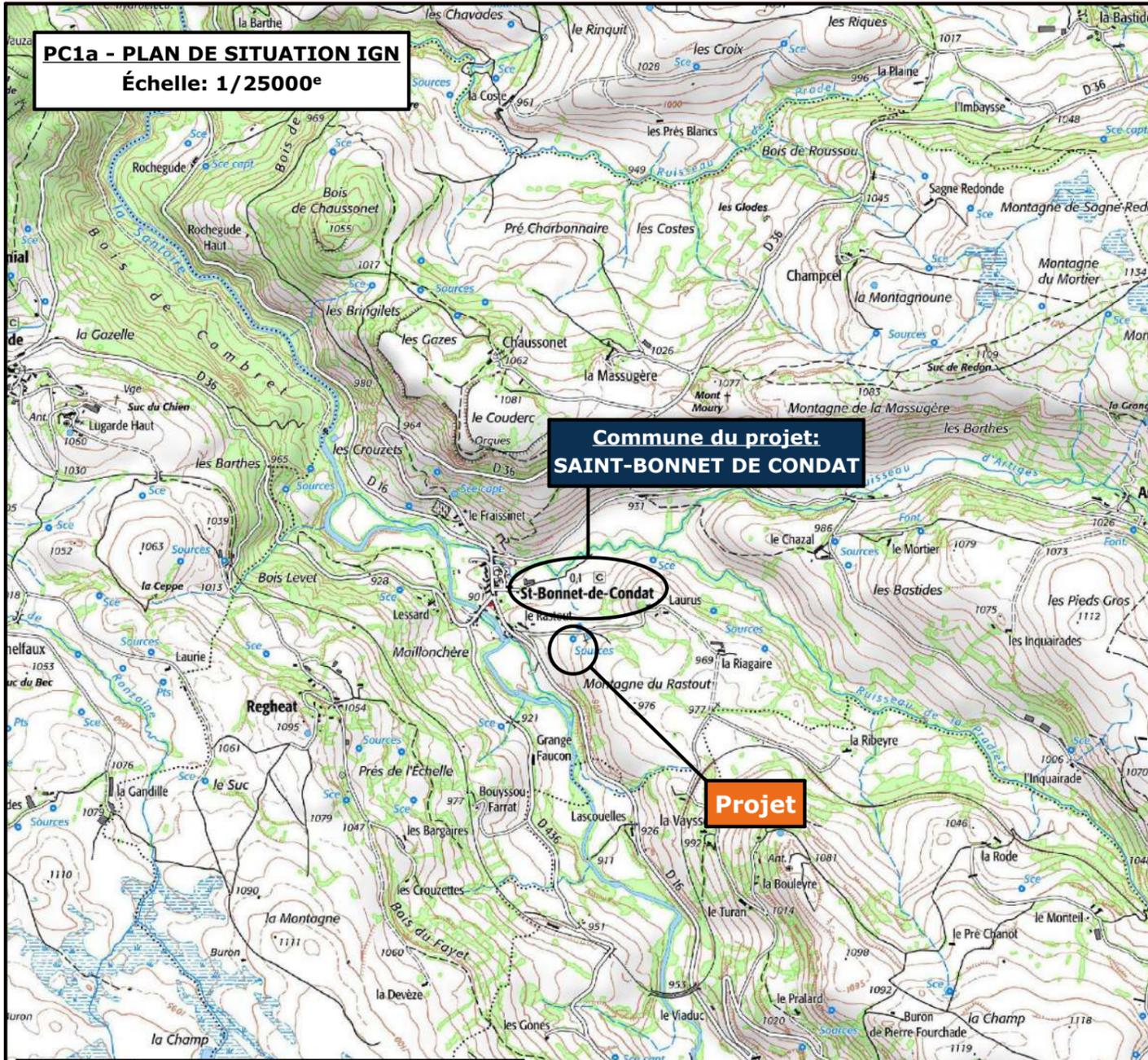
**Nicolas MONTIMART**

N° Client: 1892	N° Document: M1PC	N° de page: 1/7
--------------------	----------------------	--------------------

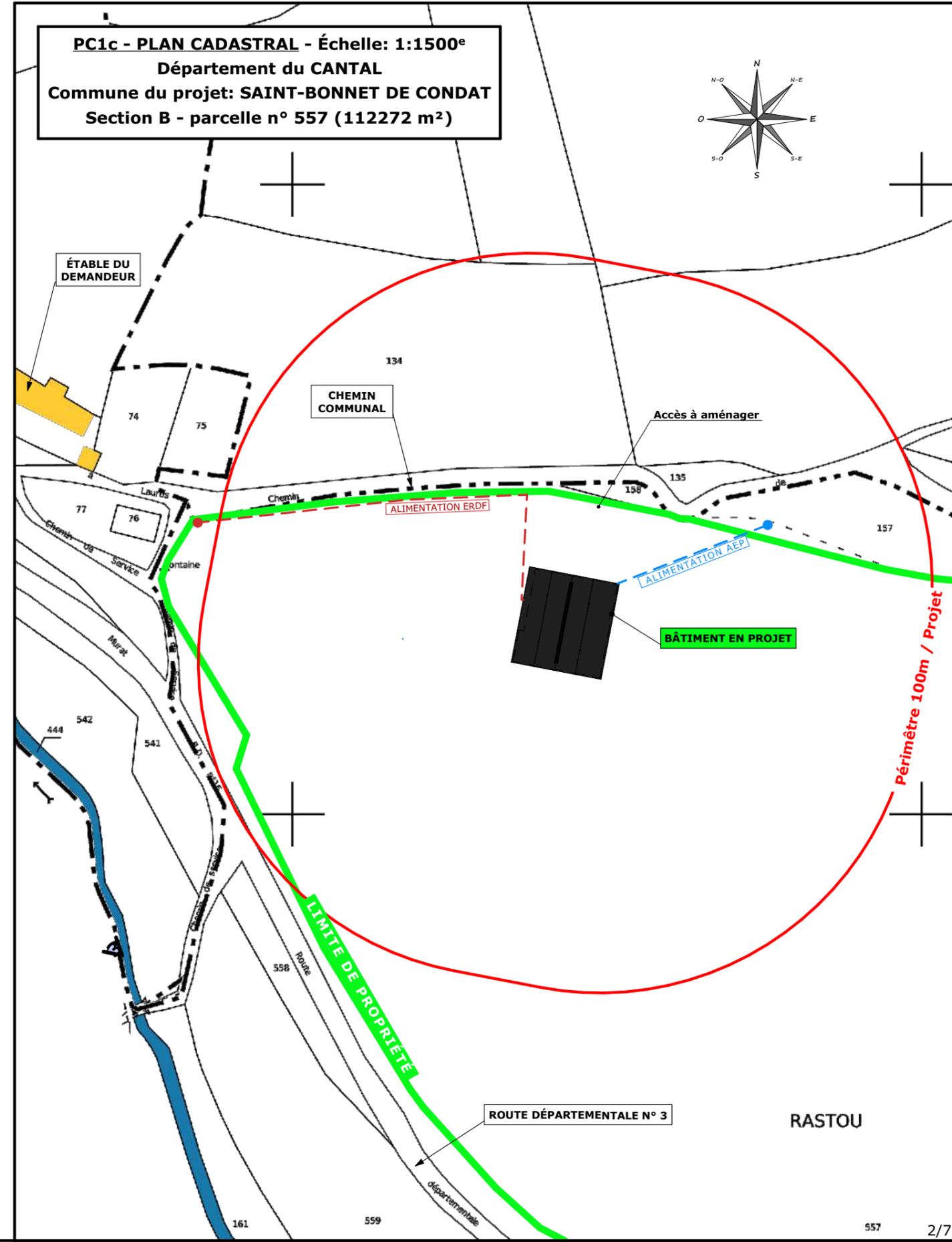
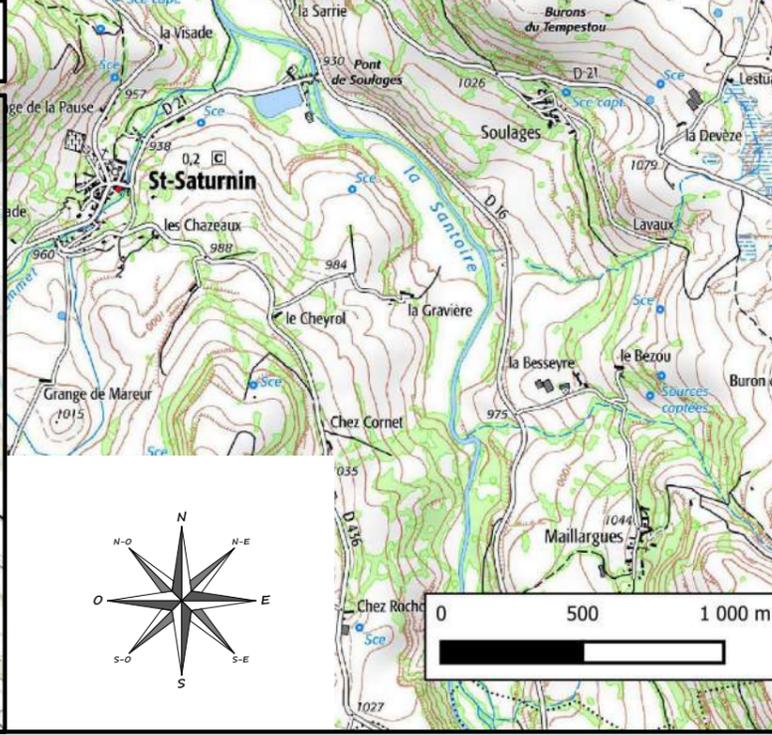
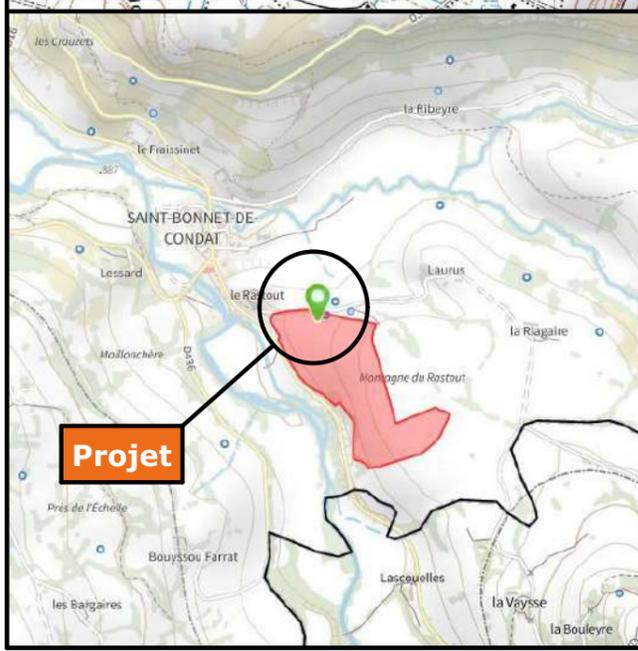
-	-	-	-
M1PC	16/11/2023	N.M.	<b>Modificatif n°1 apporté au PC n° PC 015 173 23 S0001 accordé le 24/06/2023.</b>  Modifications apportées: - Par rapport au projet initial, le bâtiment est réduit sur sa longueur de 16 mètres, modifications de l'aménagement intérieur (aire d'exercice sur caillebotis, zones traite, laiterie, nurserie), la fosse à lisier extérieure est remplacée par une fosse à lisier sous caillebotis.
0	23/06/2022	N.M.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.



**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:**  
R.N.U. Règlement National d'Urbanisme



**Projet:** Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes sur aire d'exercice caillebotis. Une fosse à lisier sous caillebotis.

**DOSSIER DE MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ**

**Maitre d'ouvrage:** Florent SALÈS - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE

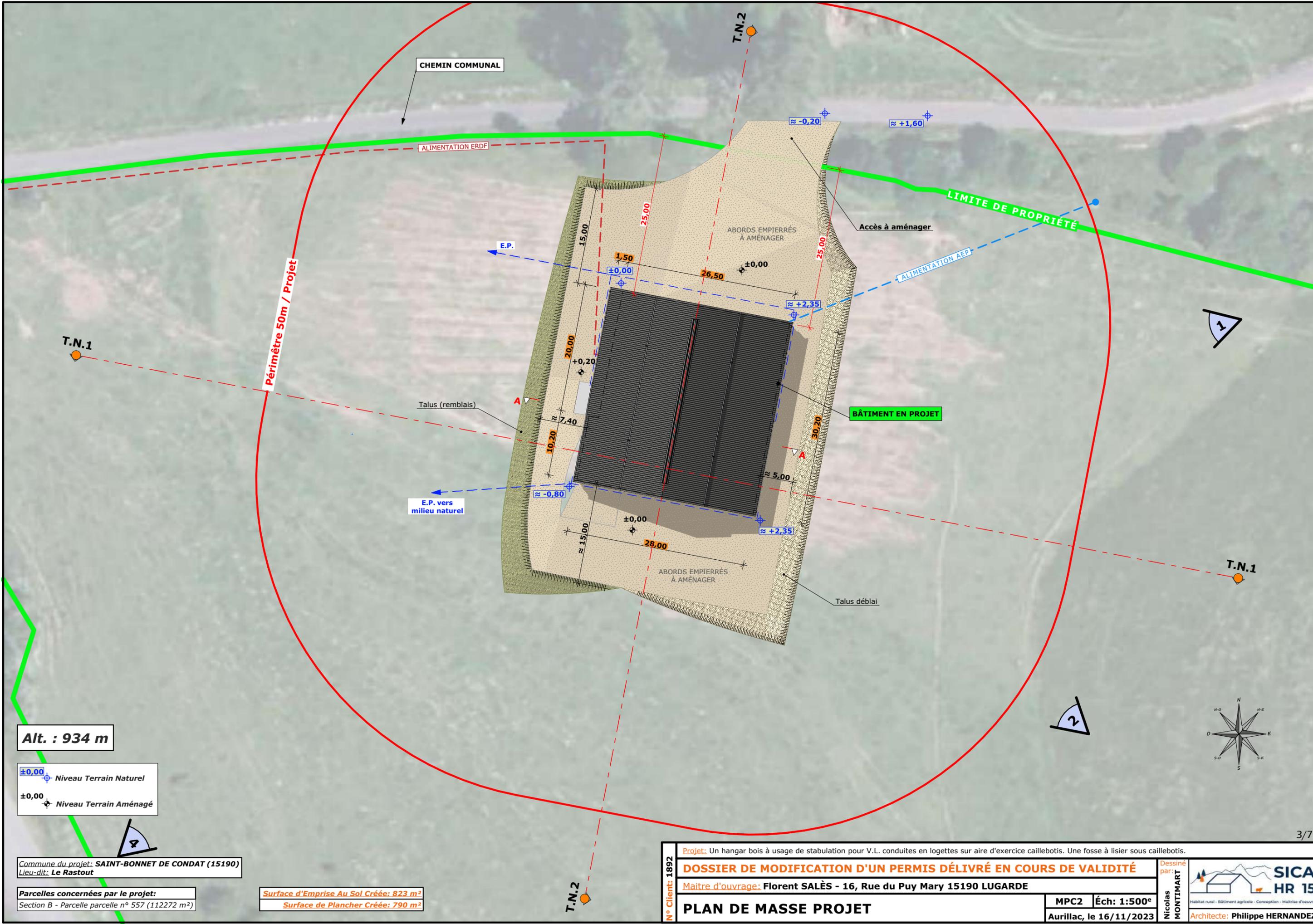
**PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE**

MPC1a,b,c Éch: -  
Aurillac, le 16/11/2023

N° Client: 1892

Dessiné par: Nicolas MONTMART

SICA HR 15  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
Architecte: Philippe HERNANDEZ



Alt. : 934 m

$\pm 0,00$  Niveau Terrain Naturel  
 $\pm 0,00$  Niveau Terrain Aménagé

Commune du projet: SAINT-BONNET DE CONDAT (15190)  
 Lieu-dit: Le Rastout

Parcelles concernées par le projet:  
 Section B - Parcelle parcelle n° 557 (112272 m<sup>2</sup>)

Surface d'Emprise Au Sol Créée: 823 m<sup>2</sup>  
 Surface de Plancher Créée: 790 m<sup>2</sup>

N° Client: 1892

Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes sur aire d'exercice caillebotis. Une fosse à lisier sous caillebotis.

**DOSSIER DE MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ**

Maitre d'ouvrage: Florent SALÈS - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE

**PLAN DE MASSE PROJET**

MPC2 Éch: 1:500<sup>e</sup>  
 Aurillac, le 16/11/2023

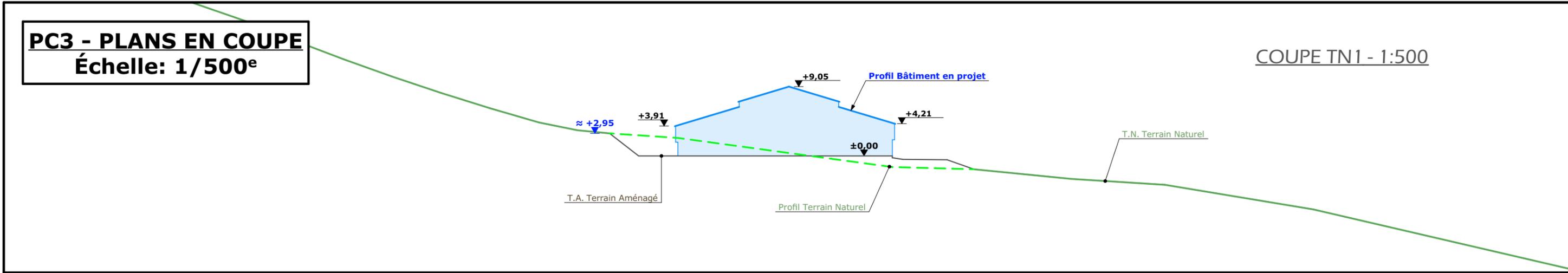
Dessiné par: Nicolas MONTMART

Architecte: Philippe HERNANDEZ

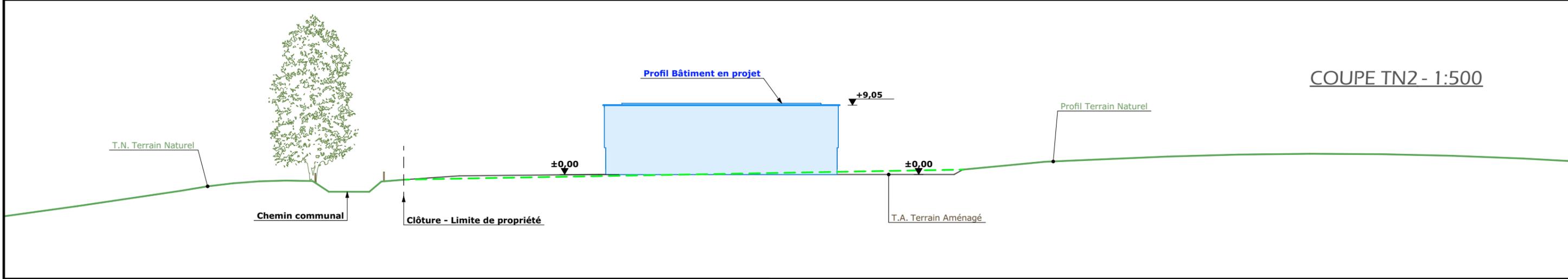
SICA HR 15  
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

**PC3 - PLANS EN COUPE**  
Échelle: 1/500<sup>e</sup>

COUPE TN1 - 1:500



COUPE TN2 - 1:500



**PC4 - Notice descriptive**

**Aspect : projet et localisation**

Le projet mené par M. SALÈS consiste à construire :

- 1- Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes avec aire d'exercice caillebotis d'une surface d'emprise au sol d'environ 823 m<sup>2</sup>.
- 2- Une fosse à lisier en slalom sous caillebotis de 678 m<sup>3</sup> et d'une profondeur totale de 2 mètres.

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Le Rastout" sur la commune de SAINT-BONNET DE CONDAT (15190). Les constructions envisagées seront implantées sur la parcelle N° 557 de la section B. Le projet se trouve à l'écart du corps de ferme historique (100 m) en raison des difficultés d'implantation liées d'une part à la déclivité du terrain et à la proximité des habitations de tiers d'autre part. La parcelle est propriété de l'éleveur, facilement accessible depuis les voies de circulation et tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation des ICPE. Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet.

Le projet a pour objet de moderniser la structure d'exploitation en améliorant les conditions de travail de l'éleveur et les conditions de logement des animaux. La construction de cette stabulation permettra par ailleurs la mise aux normes de la structure d'exploitation en termes de stockage des effluents d'élevage.

**Aspect : environnement**

Les vaches laitières seront conduites en logettes tête à tête avec aire d'exercice caillebotis sur fosse slalom. Les eaux blanches comme les eaux vertes seront stockées dans la fosse sous caillebotis projetée (VT= 678 m<sup>3</sup>, profondeur 2 m). Côté nurserie, les parcs paillés pour le logement des veaux et box de vêlage seront curés durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

**Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)**

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un sérieux travail de terrassement équilibré en déblai/remblai pour la mise à niveau de la plate-forme.

La structure du projet sera en bois, tout comme les bardages et les portes. Des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et d'animer les façades.

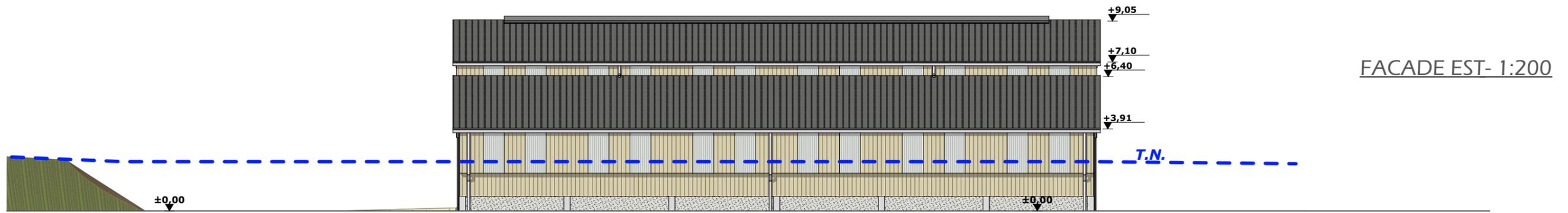
Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment brut et sombre. Les bardages viendront en recouvrement de celles-ci pour réduire leur impact visuel. La couverture se fera en tôle acier isolé (40 mm) de teinte graphite (RAL 7022).

L'accès au bâtiment se fera depuis le chemin communal goudronné par une cour et des abords stabilisés et empierrés.

Les E.P. seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel. Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants les plus proches avec création de compteurs.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci de M. SALÈS de réaliser un ensemble d'élevage fonctionnel, en harmonie avec son environnement paysager.

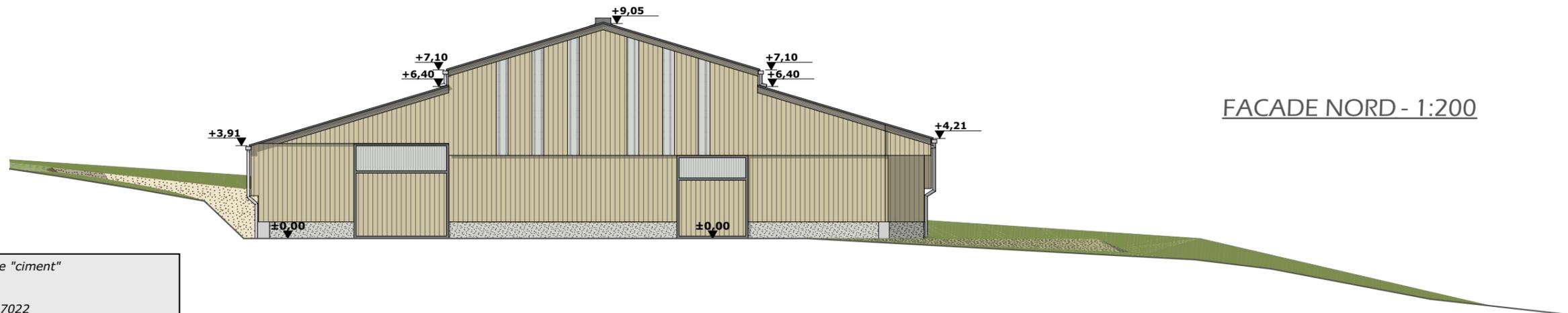
N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes sur aire d'exercice caillebotis. Une fosse à lisier sous caillebotis.		Dessiné par: Nicolas MONTMART	
	<b>DOSSIER DE MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ</b>			
	Maitre d'ouvrage: Florent SALÈS - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE		Architecte: Philippe HERNANDEZ	
	<b>COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>			
Aurillac, le 16/11/2023		MPC3-4	Éch: -	



FACADE EST- 1:200

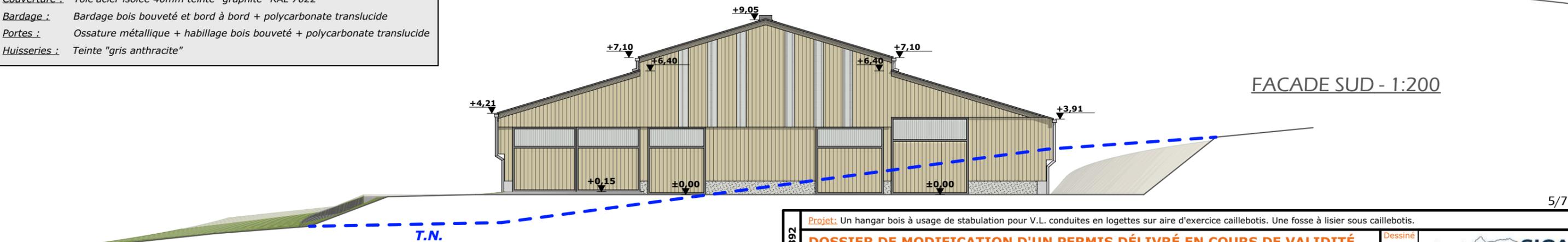


FACADE OUEST - 1:200



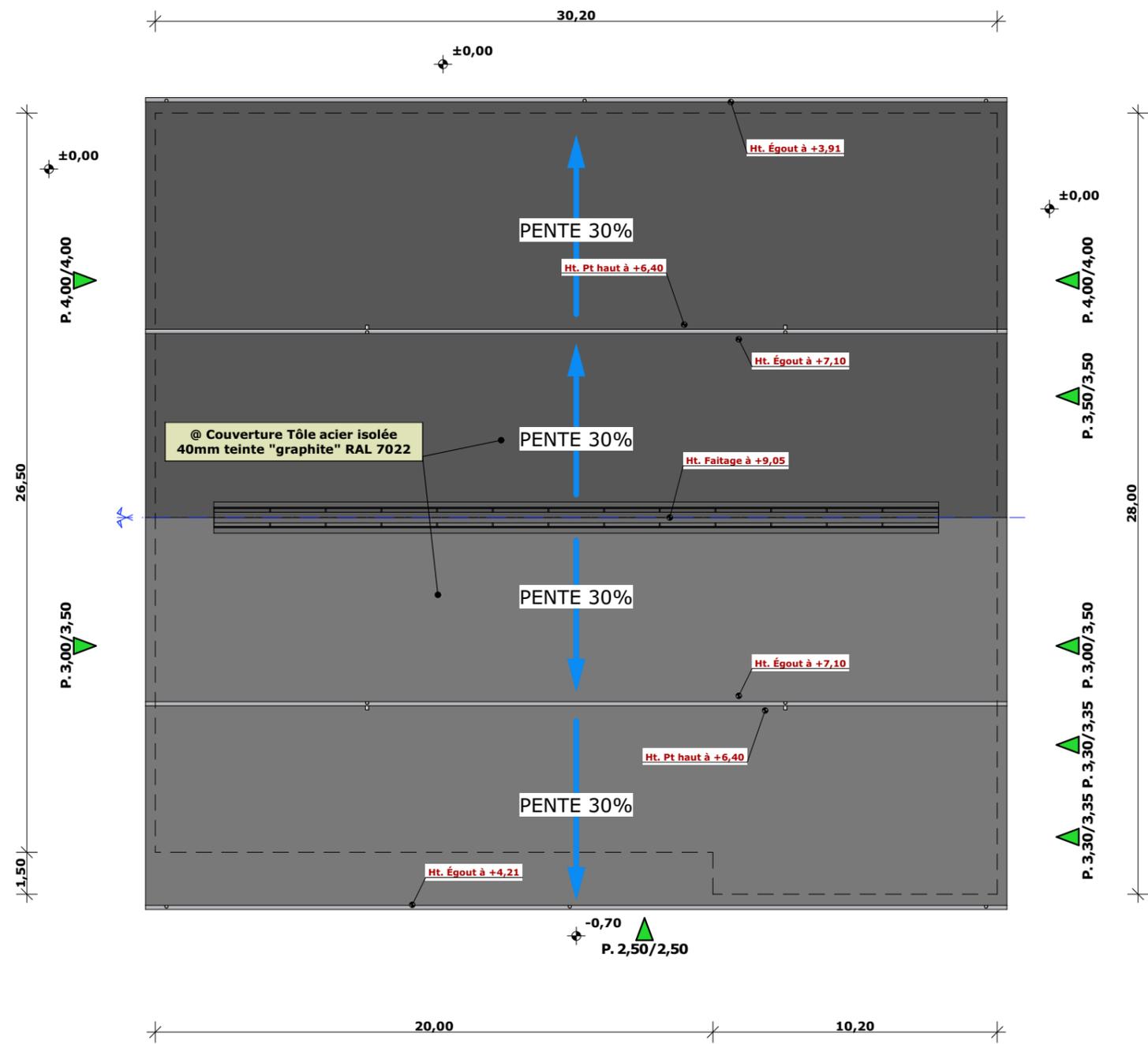
FACADE NORD - 1:200

- Maçonnerie:* Murs béton brut de décoffrage ou enduit teinte "ciment"
- Charpente:* Charpente bois
- Couverture:* Tôle acier isolée 40mm teinte "graphite" RAL 7022
- Bardage:* Bardage bois bouveté et bord à bord + polycarbonate translucide
- Portes:* Ossature métallique + habillage bois bouveté + polycarbonate translucide
- Huisseries:* Teinte "gris anthracite"

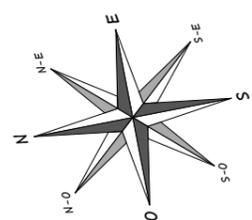


FACADE SUD - 1:200

N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes sur aire d'exercice caillebotis. Une fosse à lisier sous caillebotis.		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ</b>			
	Maitre d'ouvrage: Florent SALÈS - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE		Architecte: Philippe HERNANDEZ	
	<b>PLAN DE FACADES</b>		MPC5a	Éch: 1:200 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 16/11/2023		

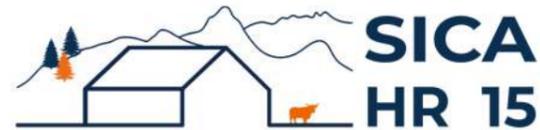


±0,00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé



N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes sur aire d'exercice caillebotis. Une fosse à lisier sous caillebotis.	
	<b>DOSSIER DE MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ</b>	
	Maitre d'ouvrage: Florent SALÈS - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE	
<b>PLAN DE TOITURE</b>		
	MPC5b	Éch: 1:200 <sup>e</sup>
	Aurillac, le 16/11/2023	
	Dessiné par: Nicolas MONTIMART	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Philippe HERNANDEZ

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **Florent SALÈS**

**16, Rue du Puy Mary  
15190 - LUGARDE**

Localisation  
du/des projet(s): **Le Rastout - 15190  
SAINT-BONNET DE CONDAT**

## Description du projet de construction

- 1- Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes avec aire d'exercice caillebotis d'une surface d'emprise au sol d'environ 823 m².
- 2- Une fosse à lisier en slalom sous caillebotis de 678 m³ et d'une profondeur totale de 2 mètres.

**Modificatif n°1 apporté au PC n° PC 015 173 23 S0001 accordé le 24/06/2023.**

Modifications apportées:  
Par rapport au projet initial, le bâtiment est réduit sur sa longueur de 16 mètres, modifications de l'aménagement intérieur (aire d'exercice sur caillebotis, zones traite, laiterie, nurserie), la fosse à lisier extérieure est remplacée par une fosse à lisier sous caillebotis.

## Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL AMÉNAGEMENT	1:150
DET2	COUPE DE PRINCIPE A	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:  
**Vincent CHARBONNEL**  
Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**Aurillac, le 16/11/2023.**

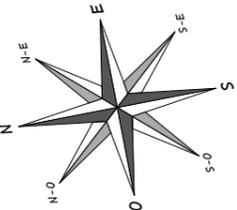
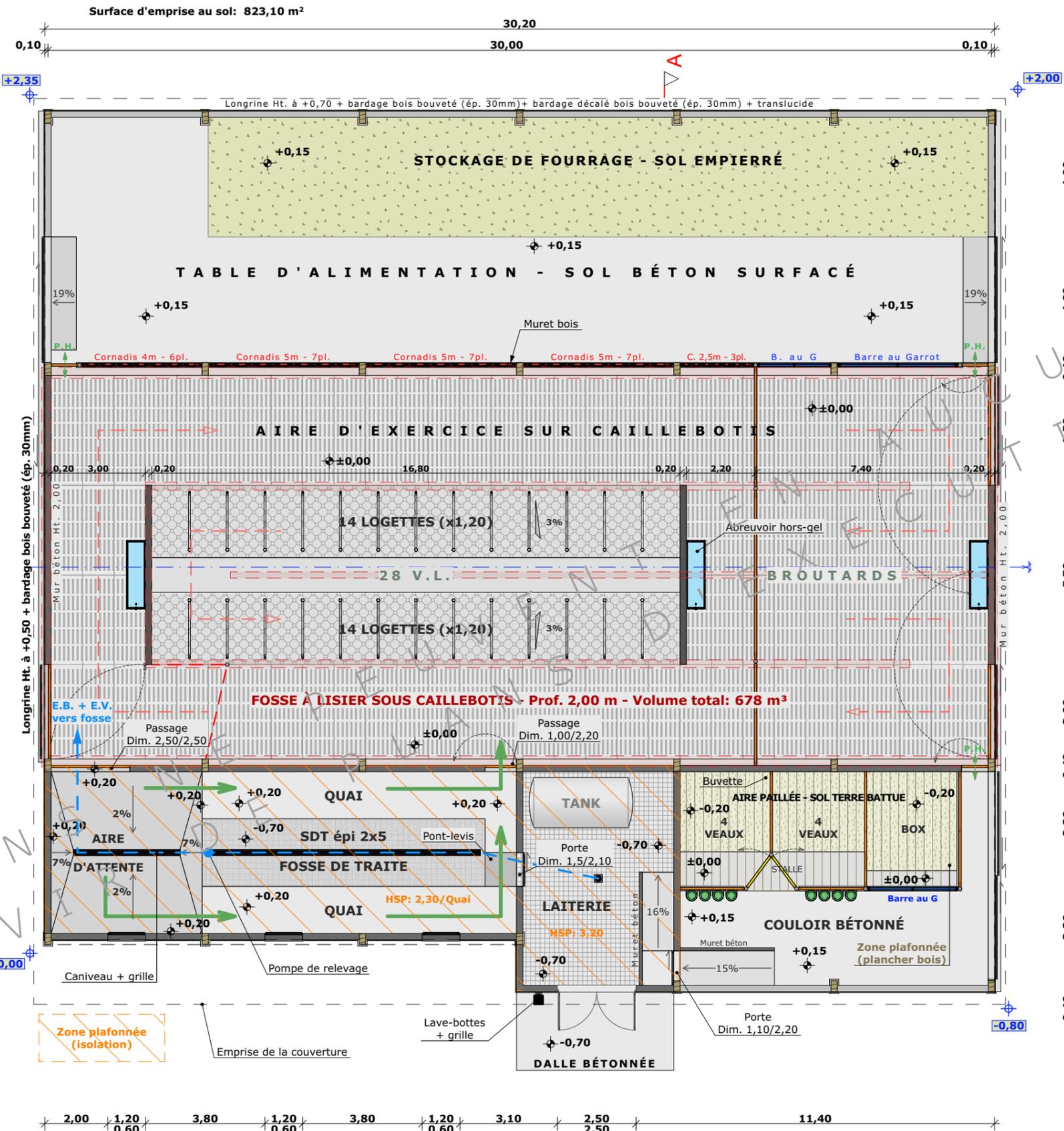
Dessiné par:  
**Nicolas MONTIMART**

N° Client: 1892	N° Document: M1TECH	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

-	-	-	-
M1PC	16/11/2023	N.M.	<b>Modificatif n°1 apporté au PC n° PC 015 173 23 S0001 accordé le 24/06/2023.</b>  Modifications apportées: - Par rapport au projet initial, le bâtiment est réduit sur sa longueur de 16 mètres, modifications de l'aménagement intérieur (aire d'exercice sur caillebotis, zones traite, laiterie, nurserie), la fosse à lisier extérieure est remplacée par une fosse à lisier sous caillebotis.
0	23/06/2022	N.M.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

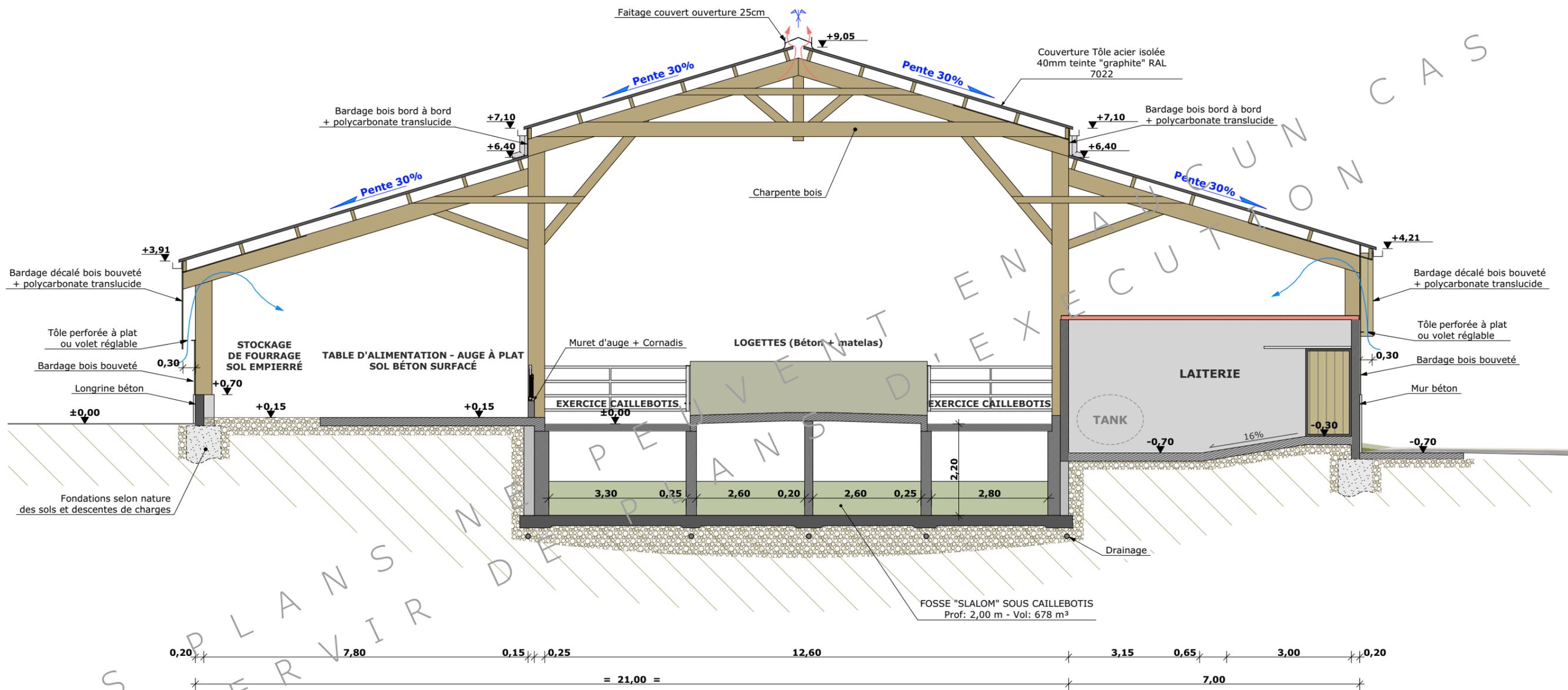
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.



±0,00 Niveau Terrain Naturel  
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes sur aire d'exercice caillebotis. Une fosse à lisier sous caillebotis.		Dessiné par:
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Nicolas MONTMART
	Maitre d'ouvrage: Florent SALÈS - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE		Conseiller Bâtiment:
<b>VUE AU SOL AMÉNAGEMENT</b>			Vincent CHARBONNEL
DET1 Éch: 1:150 <sup>e</sup>		Aurillac, le 16/11/2023	





N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes sur aire d'exercice caillebotis. Une fosse à lisier sous caillebotis.		Dessiné par:
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Nicolas MONTIMART
	Maitre d'ouvrage: Florent SALÈS - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE		Conseiller Bâtiment:
<b>COUPE DE PRINCIPE A</b>			Vincent CHARBONNEL
DET2		Éch: 1:100 <sup>e</sup>	
Aurillac, le 16/11/2023			





CE SONT DES PLANS NE PEUVENT ÊTRE EXÉCUTÉS EN AUCUN CAS

N° Client: 1892	Projet: Un hangar bois à usage de stabulation pour V.L. conduites en logettes sur aire d'exercice caillebotis. Une fosse à lisier sous caillebotis.		Dessiné par:
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Nicolas MONTIMART
	Maitre d'ouvrage: Florent SALÈS - 16, Rue du Puy Mary 15190 LUGARDE		Conseiller Bâtiment:
<b>PERSPECTIVES 3D</b>		DET3 Éch: e	Vincent CHARBONNEL
		Aurillac, le 16/11/2023	

